

DN MADe ESPACE
Scénographie & paysage

LIVRET D'ACCUEIL

Habiter les espaces urbains,
naturels et culturels

2024-2025

Lycée Charles Péguy
1 cours Victor Hugo
45100 Orléans

DN MADe ESPACE
Scénographie & paysage

LIVRET D'ACCUEIL

Habiter les espaces urbains,
naturels et culturels

2024-2025

Lycée Charles Péguy
1 cours Victor Hugo
45100 Orléans

Sommaire

Mot de bienvenue	4
Le lycée et la formation	5
Localisation du lycée	6
Locaux	7
Équipe enseignante	8
Associations et instances	8
Interlocuteurs au sein de l'établissement	9
Sécurité sociale étudiante, bourses et aides	9
Organisation pédagogique	10
Débouchés professionnels et poursuites d'études	11
Calendrier de formation	12
Stages	12
Extraits du règlement	13
Droit à l'image	14
Ateliers et équipements	16
Fournitures et ressources matérielles	18
Ressources numériques	20
Se déplacer	22
Logement	22
Emplois étudiants	22
Pratiques artistiques et sportives	23
Musées et institutions culturelles	23

Mot de bienvenue

Chères étudiantes,
Chers étudiants,

L'équipe de direction et l'équipe pédagogique de DN MADe sont prêtes à vous accueillir et à vous accompagner durant ces 3 années de formation au format très différent de vos années lycée.

Cette formation est le fruit d'une longue histoire et d'une grande expérience du lycée Charles Péguy dans la filière des arts appliqués et du design.

La majorité d'entre vous va muer d'un statut de lycéen à celui d'étudiant et pour cela vous allez construire votre parcours d'avenir en l'enrichissant de contenus philosophique, culturel, artistique et technique, tout en travaillant votre posture pour mieux évoluer dans votre domaine.

Les équipes mettent leur expertise à votre service et vous proposent un programme de formation enthousiasmant et dynamique vous permettant d'acquérir les connaissances et compétences propres au DN MADe.

Vos professeurs ont toute ma confiance pour cela et c'est à la fois à l'équipe pédagogique et à vous-mêmes étudiant(e)s que je souhaite une excellente rentrée et une belle année d'études.

Le proviseur
Jean-Pierre Szpak

Le lycée et la formation

La mention Espace du lycée Charles Péguy et ses spécificités

Le lycée Charles Péguy d'Orléans est un établissement général et technologique comportant un DN MADe mention Espace visant à la formation de concepteurs capables d'intervenir dans différents domaines tels que l'architecture, le paysage, l'événement, la scénographie, etc.

Le Lycée Charles Péguy propose un parcours mention Espace, avec pour spécialités la scénographie et le paysage, intitulé « Habiter les espaces urbains, naturels et culturels ». Il s'adresse aux étudiants à la recherche d'une formation en design d'espace ouverte aux enjeux environnementaux, sociétaux, culturels et de médiation.

Les designers concepteurs d'espace seront demain les initiateurs et coordinateurs de l'évolution sociétale et environnementale. La diffusion de la culture est un enjeu majeur de notre société par sa capacité à développer la cohésion sociale, à contribuer au développement économique et parce qu'elle est intrinsèquement liée à l'aménagement et à la pratique du territoire. C'est l'intrication de ces problématiques générales et spécifiques liées à l'espace et aux territoires qui fonde la particularité de ce parcours.

Contenu de la formation

L'étudiant développera au cours de sa formation une culture pluridisciplinaire lui permettant de repérer l'ensemble des données d'un contexte d'intervention et de mettre en œuvre, grâce à sa créativité, un projet intégrant toutes ces dimensions.

Dans cet objectif, il sera amené à manipuler des échelles d'espace et de territoire variées à travers des projets réels et fictifs. Les pédagogies déployées feront cohabiter mutualisation et individualisation des savoirs, dialogues entre pairs et dialogues avec le milieu professionnel, favorisant ainsi des situations et moyens d'apprentissage diversifiés et différenciés.

Séquençage du parcours

La 1^{re} année du parcours accueillera 16 étudiants aux formations antérieures variées. Elle sera consacrée à la découverte et à l'acquisition des outils fondamentaux, conceptuels, artistiques et techniques de la conception en design centrée sur l'espace en particulier. Les étudiants dont le projet professionnel aurait évolué pourront néanmoins s'orienter vers

l'ensemble de l'offre de DN MADe en 2^e année dans un autre établissement en fonction des places disponibles. Ce principe offre la possibilité d'une orientation progressive de l'étudiant vers un domaine précis en fonction de l'ajustement de son projet professionnel.

La 2^e année constituera le temps de l'approfondissement de la mention Espace du parcours et de ses spécialités, la scénographie et le paysage.

La 3^e année sera dévolue au perfectionnement des spécificités du parcours et à l'accompagnement du projet post-DN MADe de l'étudiant, qu'il s'oriente vers une insertion professionnelle ou vers une poursuite d'étude.

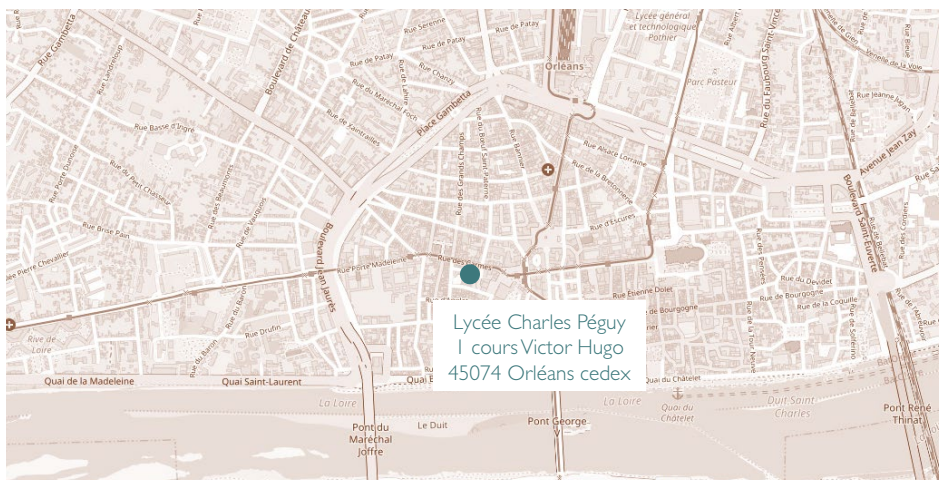
Durant son cursus seront organisés des temps d'observation et d'immersion en milieu professionnel par le biais de stages d'une durée totale de 14 à 18 semaines.

Le diplôme sera sanctionné par la production d'un mémoire et d'un projet MADe soutenu à l'oral devant un jury constitué de pédagogues et de professionnels.

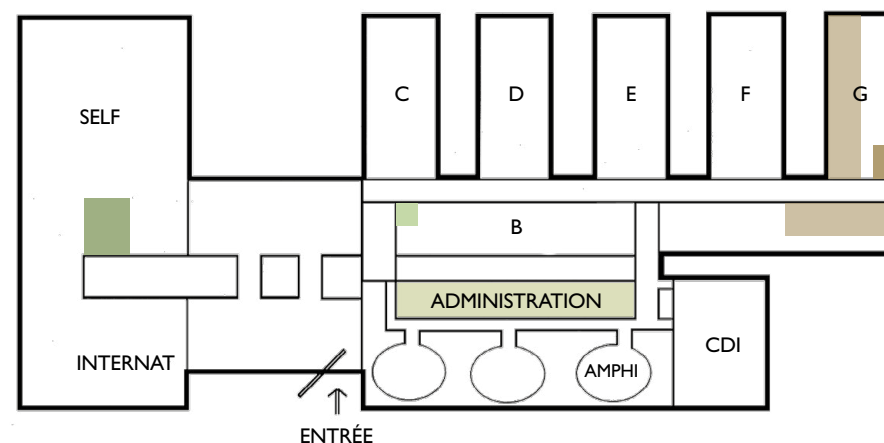
Admission

16 étudiants sont admis en 1^{re} année à la rentrée 2024-2025 au Lycée Charles Péguy d'Orléans et des candidatures spontanées en seconde année de DN MADe peuvent éventuellement être étudiées dans la limite de places vacantes.

Localisation du lycée



Locaux



- Salles de cours du DN MADe au 1^{er} étage
- Salle des professeurs de design au 2^e étage (G 2.1)
- Vie scolaire au rez-de-chaussée
- Infirmerie et assistante sociale au rez-de-chaussée
- Services administratifs au 1^{er} étage

Accès aux salles et autonomie

Chaque promotion d'étudiants bénéficie de sa propre salle à laquelle l'accès par badges est possible sur de larges plages horaires. Comme préconisé dans le référentiel de formation, l'établissement offre la possibilité aux étudiants de demeurer en autonomie dans les salles de cours en dehors de la présence des enseignants. Cette autonomie est à entendre strictement comme un temps de travail individuel ou collectif autorisé au sein des espaces. L'accès aux ordinateurs et dispositifs d'impression est permis à des fins exclusivement pédagogiques.

De la même manière, l'accès aux outils de prototypage est toléré uniquement pour les outils non contondants et dans le respect de leurs procédures d'utilisation et des mesures de protection. Tout débordement ou manquement se traduirait par une restriction d'accès collective ou individuelle.

Horaires d'accès aux salles : 7 h 45 à 19 h 15 en semaine et 17 h 15 le vendredi soir.

Équipe enseignante

• Responsable de la formation

Marin Force marin.force@ac-orleans-tours.fr

• Professeurs principaux

1^{re} année : Ingrid Marzac 2^e année : Delphine Loiseau 3^e année : Marin Force

• Enseignants et intervenants pédagogiques

Élisabeth Batier elisabeth.batier@ac-orleans-tours.fr
Benoit Bellanger benoit.bellanger@ac-orleans-tours.fr
Marin Force marin.force@ac-orleans-tours.fr
Isabelle Guérin isabelle.guerin@ac-orleans-tours.fr
Armelle Isnard armelle.isnard@ac-orleans-tours.fr
Delphine Loiseau delphine.loiseau1@ac-orleans-tours.fr
Ingrid Marzac ingrid.marzac@ac-orleans-tours.fr
Sébastien Pothelet sebastien.pothelet@ac-orleans-tours.fr
Thierry de Toffoli thierry.de-toffoli@ac-orleans-tours.fr

• Enseignants chercheurs invités du département de géographie de la faculté d'Orléans (UFR LLSH)

Caroline Le Calvez Franck Guerit Bertrand Sajaloli Jean-Marc Zaninetti

Associations et instances

Les étudiants peuvent participer au **conseil de la vie lycéenne** (CVL) qui permet à ses membres d'être associés aux décisions de l'établissement. L'un des 6 délégués de DN MADe siège obligatoirement à chaque **conseil d'administration** (CA) de l'établissement. Un **bureau des étudiants** (BDE) organise des activités spécifiques pour les étudiants sous réserve d'une cotisation annuelle. Les étudiants ont accès aux clubs de la **maison des lycéens** (MDL) sous réserve d'une cotisation annuelle également (club couture, club danse...).

Interlocuteurs au sein de l'établissement

• Administration

Direction : M. Jean-Pierre Szpak, bureau du proviseur - administration, 1^{er} étage
Bureau de la scolarité : M^{me} Chantal Covernale - administration, 1^{er} étage
Intendance (gestion de la cantine) : administration, 1^{er} étage

• Orientation et ressources documentaires

Psychologues de l'éducation nationale : M^{me} Mauger et M^{me} Ammonière
Bibliothèque : M^{me} Florence Kuszel, M^{me} Domitille Meslin - CDI, rez-de-chaussée

• Service de santé

Infirmier : M^{me} Caroline Menet - bâtiment de l'internat, rez-de-chaussée
Assistante sociale : M^{me} Lucie Rietsch - bâtiment de l'internat, rez-de-chaussée

Sécurité sociale étudiante, bourses et aides

Assistante sociale

L'assistante sociale du lycée, tenue au secret professionnel et proposant un espace d'accueil et d'écoute confidentiel, a un rôle d'accueil et d'écoute en cas de difficultés familiales, personnelles, psychologiques, médicales, administratives, financières, etc.

Elle peut vous accompagner dans vos démarches et vous orienter vers des interlocuteurs extérieurs, vous informer sur les formalités relatives à la vie étudiante (logement, budget, couverture sociale, situations familiales particulières...) et vous aider à constituer vos demandes d'aides financières.

Sécurité sociale étudiante

Les informations relatives à la sécurité sociale étudiante vous seront communiquées en début d'année scolaire par M^{me} Covernale (administration).

Organisation pédagogique

Organisation pédagogique

Progressivement et sur les trois ans s'opère une fusion des apports des différents enseignements au sein du projet de DN MADe de l'étudiant. La structure pédagogique est alors pensée en maillage afin d'induire une cohérence d'ensemble des contenus et faciliter les interactions. Le découpage et l'organisation des enseignements, ainsi que leur circonscription, s'articulent de manière systémique. Dans la même logique, l'emploi du temps est organisé de manière à permettre le décloisonnement des différents enseignements pour acquérir plus de flexibilité aux moments opportuns, au service de la construction interdépendante des savoirs.

Semestrialisation

La durée de la formation est de trois années, soit six semestres. La bascule entre les deux semestres est positionnée vers la mi-janvier. La commission pédagogique du premier semestre aura lieu la semaine qui suit. Celle du second semestre se tiendra mi-juin.

Suivi de la scolarité

Pour le suivi des évaluations en contrôle continu des contenus de cours et de l'emploi du temps, ainsi que des réservations pour la cantine, se référer à Pronote. Concernant le suivi des acquisitions de compétences à la fin de chaque semestre, les étudiants peuvent consulter le site internet DNMADE ++ afin de consulter la validation des UE et des ECTS associés.

Commissions

Une commission pédagogique académique est placée auprès du chef d'établissement. Elle se prononce sur le projet pédagogique et l'organisation de la formation ainsi que sur les modalités d'évaluation des étudiants. Les décisions relatives au passage des étudiants dans l'année supérieure, aux redoublements et aux dispenses de scolarité, de stages ou d'épreuves lui sont également soumises pour avis. Elle est en charge de la validation des UE.

Un conseil de perfectionnement se tient tous les 4 ans et s'appuie sur des dispositifs d'évaluation de la formation pour permettre son évolution et décide des répartitions des ECTS entre les modules constitutifs des UE.

Des représentants des étudiants siègent à ces deux commissions.

Débouchés professionnels et poursuites d'études

Débouchés professionnels

Le titulaire du DN MADe peut accéder à des fonctions et des emplois, nombreux et variés, dans les secteurs d'activités du design ou des métiers d'art qui englobent les champs de la création, de la conception et de la production ainsi que de la conservation-restauration. Son rôle consiste à collaborer aux différentes phases d'élaboration et de concrétisation d'un projet, sa contribution pouvant traverser l'ensemble du processus de création – de la définition du besoin à la réalisation du projet – ou se limiter partiellement à certaines étapes du projet.

Il exerce son activité professionnelle en tant que designer, artisan ou technicien indépendant, salarié d'entreprise ou entrepreneur, au sein de différentes structures professionnelles :

- agence de design indépendante ;
- service de design intégré à une entreprise, une institution ou une collectivité territoriale ;
- entreprise de production artisanale indépendante ;
- service de production artisanale ou industrielle, d'une entreprise ou d'une collectivité.

Poursuites d'études

À l'issue du DN MADe, selon la mention du diplôme, les étudiants peuvent s'orienter vers des poursuites d'étude en cycle de master ou de formation équivalente :

- master en design à l'université ou à l'École Normale Supérieure (ENS) Paris-Saclay ;
- diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA) des lycées et écoles supérieures d'arts appliqués (ESAA Boule, ESAA Duperré, ESAIG Estienne, ENSAAMA, ESAAT Roubaix) ;
- diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) des écoles d'art et de design (ESAD) ;
- master des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) des Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ).

ou intégrer un cursus d'études spécialisées pour préparer, par exemple :

- un diplôme d'État d'architecte (DEA) ou de paysagiste (DEP) ;
- un diplôme de l'École Nationale Supérieure de Création Industrielle (ENSCI), de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs (ENSAD) ou de l'Institut National du Patrimoine (INP).

Calendrier de formation

Vacances scolaires

Début des cours	mardi 3/09/2024
Vacances de la Toussaint	samedi 19/10/2024 au lundi 4/11/2024
Vacances de Noël	samedi 21/12/2024 au lundi 6/01/2025
Vacances d'hiver	samedi 8/02/2025 au lundi 24/02/2025
Vacances de printemps	samedi 5/04/2025 au mardi 22/04/2025
Pont de l'Ascension	jeudi 29/05/2025 au lundi 2/06/2025
Fin des cours (1^{re}, 2^e, 3^e année)	ven. 13/06/2025, ven. 4/04/2025, mer. 28/05/2025
Rattrapages	mardi 1/07/2025
Grandes vacances	samedi 5/07/2025

Stages

Stage de DN MADe 1 (4 semaines)	lundi 14/04/2025 au vendredi 9/05/2025
Stage de DN MADe 2 (12 semaines)	lundi 14/04/2025 au vendredi 4/07/2025

Soutenances de DN MADe 3

Soutenance du mémoire	jeudi 16/01/2025 et vendredi 17/01/2025
Soutenance du projet	jeudi 12/06/2025 et vendredi 13/06/2025

Les dates du calendrier de formation sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer.

Stages

Le lycée Charles Péguy obtient l'accréditation Charte ECHE (*European Charter for Higher Education*) Erasmus+ 2021/2027, en 2023. Elle est activée dans un premier temps en vue d'encourager et de faciliter les mobilités de stages des étudiants à l'étranger (Europe, pays associés, international et pays tiers-non associés) sur la période prévue à cet effet au sein du cycle. Elle a aussi pour objet d'accompagner les personnels vers des mobilités de formation à l'étranger, enrichissantes pour la section et l'établissement. Selon les années et les accréditations obtenues aux divers appels d'offres, des stratégies pédagogiques et financières sont définies pour répartir les mobilités obtenues à un niveau.

En **DN MADe 1**, les étudiants devront effectuer un stage d'observation et de découverte d'un contexte professionnel pour définir leur parcours de 2 à 4 semaines. En **DN MADe 2**, un stage long de 12 semaines sera réalisé. En **DN MADe 3**, des stages sont possibles tout au long de l'année en fonction des projets professionnels ou de diplôme.

Extraits du règlement

Autorité

En premier lieu, il convient de rappeler que les étudiants de la filière DN MADe sont soumis au règlement intérieur général de l'établissement, au même titre que tout élève. Le règlement complet intérieur de l'établissement est consultable dans Pronote.

Assiduité et ponctualité

Toute absence ou non-restitution d'un devoir bloque le calcul de la moyenne des EC et le système de compensation jusqu'à régularisation de la situation selon le protocole suivant : dans le cadre des évaluations sommatives, lorsqu'un étudiant ne se présente pas lors de l'évaluation d'un EC ou ne restitue pas la pièce attendue (exemple : une soutenance, un devoir, un dossier...), il appartient à l'enseignant responsable d'en tenir compte de la manière suivante :

- absence justifiée et recevable = proposition d'aménagement ou de remplacement du devoir ou du rendu ;
- absence non justifiée ou irrecevable ou devoir non rendu = rattrapage de l'EC sans pouvoir excéder le seuil de validation minimum (« maîtrise satisfaisante ») ;
- si l'étudiant n'a répondu à aucune évaluation pour un EC, l'UE ne pourra être acquise et les ECTS ne pourront être délivrés. L'étudiant sera convoqué à une épreuve de rattrapage en fin de période. Le niveau de l'UE ne pourra alors excéder le seuil de validation minimum de l'UE.

À l'exception de cas particuliers (excusés, uniquement sur présentation d'un certificat médical et sous réserve de l'approbation de la commission), aucun étudiant ne pourra excéder le seuil de 20 % d'absences semestrielles (absences relatives aux cours, mais également aux sorties scolaires). Dans le cas où ce seuil de 20 % d'absence serait atteint, l'étudiant se verrait dans l'obligation de se présenter devant la commission pédagogique. Dès lors, celle-ci aurait le devoir incontournable, selon le cas, de lui faire signer un contrat faisant preuve de son (ré)engagement avec pénalisation plus ou moins forte quant à l'obtention de ses ECTS, ou de décider soit d'un redoublement, soit de l'exclusion définitive de l'étudiant. Les minutes de retard sont comptabilisées dans le quota d'absences et donc prises en compte lors de la validation des ECTS en commission.

Laïcité

Les étudiants qui suivent leur formation au sein d'un établissement du secondaire sont soumis au règlement intérieur de ce dernier. À ce titre, ils respectent la règle suivante : l'attachement de chacun à ses convictions personnelles peut s'exprimer dans l'établissement tant qu'il ne contrarie pas les principes laïques et ne contrevient pas à la loi. Conformément aux dispositions de l'article L.141-5-1 du code de l'éducation, le port de signes ou de tenue par lesquels les élèves et étudiants manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

Plagiat

La mobilisation de pratiques intellectuelles, manuelles et techniques s'avère irremplaçable pour développer l'ensemble des compétences attendues au sein de cette formation. L'usage de l'intelligence artificielle (IA) ne peut en aucune mesure remplacer un travail intellectuel et pratique personnel dont l'étudiant doit conserver la maîtrise. S'il devait toutefois être intégré de manière transparente et nécessaire à la pratique de l'étudiant, son usage serait alors impérativement cité, sourcé et déclaré comme outil sous peine d'être, à défaut, considéré comme malhonnête.

L'utilisation ou l'emprunt de textes, d'images (incluant le « copier/coller » de sites internet) ou de productions issues du design et des métiers d'art telles que définies par l'article L-111-1 du Code de la propriété intellectuelle, sans guillemets, sans citation ou référence à l'auteur, est illégale. En cas de plagiat avéré, l'enseignant évalue l'importance de la fraude et décide de la conduite à tenir selon la gradation suivante :

- 1 – avertissement et production d'un nouveau devoir ;
- 2 – attribution automatique de la note ou du positionnement minimal au devoir litigieux ;
- 3 – défaillance de l'EC entraînant un rattrapage ;
- 4 – défaillance de l'UE entraînant un rattrapage. L'étudiant reçoit automatiquement un avis de défaillance de l'EC ou de l'UE. Dans le cadre spécifique du mémoire et/ou du projet de diplôme, le niveau de sanction peut aller jusqu'à la non-délivrance du diplôme et l'exclusion définitive de l'établissement.

Droit à l'image

Une autorisation de cession de droit à l'image sera requise pour la communication sur les supports papiers et numériques du DN MADe Espace.

CESSION DE DROIT À L'IMAGE

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Mail :

Le modèle déclare avoir 18 ans ou plus et pouvoir signer ce formulaire en son nom.

Il autorise le responsable de la formation DN MADe Design d'espace, parcours Habiter les espaces urbains, naturels et culturels ou son représentant, 1 cours Victor Hugo 45100 ORLÉANS, à filmer ou à photographier le modèle, ou à faire filmer ou faire photographier le modèle, ainsi qu'à conserver et à diffuser son image pendant l'année scolaire 2024-2025 dans le cadre :

- des cours et workshops dispensés au sein de l'établissement ;
- de la journée portes ouvertes de l'établissement ;
- des voyages et sorties scolaires organisés au sein de la formation ;
- des workshops et expositions menés en extérieur.

Les supports de conservation et de diffusion incluent :

- tous supports papiers, dont brochures, affiches, etc. ;
- des supports numériques et internet (site designaucentre.wordpress.com, site du lycée Charles Péguy d'Orléans, site Instagram de la section) ;
- des expositions publiques ou au sein de l'établissement.

Ces supports pourront être utilisés intégralement ou par extraits par le DN MADe Design d'espace, dans le cadre d'actions de communication sur la formation dispensée, pendant une durée de 5 ans. La présente autorisation est accordée à titre gratuit et consentie sous réserve que la publication et la diffusion de l'image du modèle ainsi que les commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation.

J'autorise ces usages

Je n'autorise pas ces usages

Fait le :

à :

Signature :

Ateliers et équipements

Les moyens et espaces mis à votre disposition doivent être respectés et laissés dans l'état trouvé. Aussi, tout problème technique ou manquement de matériel doit être signalé aux enseignants concernés.

Salle informatique

Deux salles réservées au DN MADe sont équipées d'iMacs dernière génération adaptés à de l'infographie 2D et 3D et de solutions d'acquisition et d'impression professionnelles du A4 au A0. Ces équipements peuvent être utilisés en autonomie dans le respect du matériel.

Atelier photo

Un atelier photo numérique et argentique est également accessible après formation.

Atelier de prototypage

La section DN MADe est dotée d'un atelier de prototypage au sein duquel se côtoient des machines numériques performantes et des outils artisanaux permettant l'apprentissage de gestes techniques. Cet outillage vise à permettre l'expérimentation et la recherche d'innovation en design, mais aussi la fabrication et la réalisation de prototypes. Une partie de ces machines peut être utilisée en autonomie par les étudiants dans le respect des procédures de sécurité envers les biens et les personnes, et du port des EPI préconisés (gants, masque, lunettes, casque, blouse...).

Découpe laser (Trotec)

La Trotec doit toujours être utilisée sous la supervision d'un enseignant présent dans les salles de DN MADe. En cas de problème, s'y référer et envoyer un rapport par mail à M. Force (marin.force@ac-orleans-tours.fr) ou téléphoner en cas d'urgence : 06 15 16 38 71.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Avant démarrage de la machine, vérifier que le plateau est propre et débarrassé de toutes pièces ou poussières, sinon le nettoyer au préalable ;
- veiller à ne pas placer d'obstacle au déplacement du chariot laser ;
- garder en permanence l'oeil sur le travail en cours, en cas de flamme de plus d'1 cm, ouvrir le capot pour l'interrompre ;
- un extincteur CO₂ est à votre disposition en cas de flammes incontrôlables ;
- ne jamais graver de matériau réfléchissant (miroir...), risque de brûlures graves ou



- d'aveuglement définitif ;
- nettoyer soigneusement le plateau après utilisation, sur, dans et sous le nid d'abeille, à la main puis à l'aide de l'aspirateur ;
- si le filtre dépasse les 80 %, il faut le vider à l'extérieur, secouer et aspirer afin de ne pas faire forcer l'atmosphère ; utiliser un masque de protection.

Fournitures et ressources matérielles

Équipement informatique personnel

Il sera difficile de ne pas envisager l'achat d'un ordinateur de qualité et de forte puissance pour suivre notre formation qui se fonde de manière importante sur cet outil. Les étudiants ont pour habitude de les amener en cours avec eux quotidiennement. Cela représentera un coût non négligeable (entre 1 500 et 2 500 € environ). L'univers Mac (Apple) sera à privilégier pour sa fiabilité, sa puissance et son adaptation parfaite aux outils numériques utilisés (les MacBook pros sont à ce titre les plus adaptés). En cas de doute, nous vous recommandons d'attendre les conseils des enseignants spécialisés à la rentrée. Notez qu'un parc d'iMacs conséquent dans nos salles permettra d'assurer une bonne partie des besoins les premiers mois.

Fournitures requises en DN MADe

Papiers

- 50 feuilles blanches format raisin (50 × 65) 180 g que vous pouvez acquérir en paquet de 25. Songez à acheter en gros pour réduire les coûts
- une ramette de feuilles blanches format A3, 160 g, 250 feuilles
- différents carnets de croquis de format A5, A4 et A3 de type Canson Seawhite
- un rouleau de calque d'étude de 37,5 cm × 20 m
- papiers et cartons de récupération

Matériel graphique et plastique

- pinceaux d'épaisseurs différentes et brosses plates
- 1 brosse plate de bâtiment de 5 à 8 cm (dans magasin de bricolage)
- 1 pinceau réservoir/chiffons, gobelet (récupération, pot de yaourt)
- lot de stylos noirs fins (pointes 0,1 ; 0,3 ; 0,5 ; 0,7, etc.)
- crayons graphites HB, et 3 ou 4B
- flacon d'encre de chine 50 ml

- mines de plomb grasses (2B/ 8B) et épaisseurs différentes
- éponge
- flacons d'encres de couleur
- une gamme de feutres marqueurs (larges et fins) (type Tria de Pantone)
- 1 boîte aquarelle 12 godets
- peinture acrylique (3 couleurs primaires + noir et blanc)
- feutres type Posca blanc et noir (gros ou moyen)

Matériel divers

- équipement de protection individuelle pour petit bricolage (gants, masques, lunettes, casque de protection auditive)
- 1 cutter gros modèle avec sécurité (lames de 18 mm)
- 1 grande paire de ciseaux
- 1 pince multifonction (tournevis cruciforme, plat, pince, etc.)
- 1 pistolet à colle (pour bâtons de diamètre 10 mm) et son lot de recharges
- colle, scotch, épingles, agrafeuse...
- 1 plaque de découpe (60 × 90 cm c'est important !)
- 1 règle en aluminium de 40 cm antidérapante
- 1 té et une équerre
- 2 kutsh (petite et grande échelle)
- 1 mètre ruban (pas moins de 5 m)
- 1 clé USB (16 Go min)

Et pour ranger tout ça ...

- un carton à dessin « format raisin » (52 × 65 cm)
- une housse pour carton à dessin
- un contenant de type sac, trousse à outils souple ou rigide...

Réductions étudiantes

Les étudiants en art bénéficient dans de nombreux magasins de fournitures scolaires et artistiques de réductions, sur présentation de la carte étudiante ou d'un document attestant de votre inscription en formation artistique.

Magasins de fournitures artistiques

- Cultura
Parc d'Activités Commerciales de Saran, ZA des cent Arpents, 45770 Saran

- Dalbe/Les Arts libres
15 Quai du Roi, 45000 Orléans
- Action Fleury-les-Aubrais
Rue Frédéric et Irene Joliot Curie, 45400 Fleury-les-Aubrais
- Bureau Vallée
11 Rue Claude Lewy, 45100 Orléans

Ressourceries

- La Ressource AAA, Ressourcerie d'Orléans
106 Rue de Bourgogne, 45000 Orléans

Imprimeries et reprographies

- COREP
2 Pl. de l'Indien, 45100 Orléans
- Imprimerie Peltier
108 Rue Bannier, 45000 Orléans
- Imprimerie Lebugle
2 Rue de l'Orme À la Chèvre, 45190 Beaugency

Ressources numériques

Environnement Numérique de Travail (ENT)

L'ENT du lycée est accessible via lycees.netocentre.fr. Il donne accès à tous les services numériques de l'établissement.

Logiciels de CAO/PAO

Des licences d'utilisation des logiciels Adobe sont accordées gratuitement pendant la durée des études au sein de l'établissement. Ces dernières vous permettent d'accéder notamment à Photoshop CC, InDesign CC, Illustrator CC et l'ensemble de la suite Adobe.

Logiciels 3D

Dans le cadre d'un partenariat conventionné avec la société ABVENT, les étudiants de l'établissement bénéficient à titre gratuit de l'accès à leurs logiciels de modélisation et de rendu professionnels, Archicad et Artlantis, durant le temps de leur formation. Leur téléchargement se fait suite à la création d'un compte ABVENT ID via leur site : <https://education.abvent.com>.

La formation permettra également l'utilisation du logiciel Twinmotion disponible via EPIC GAMES à titre gratuit et individuellement. L'inscription et le téléchargement pourront être encadrés par les enseignants. Les préconisations matérielles pour l'usage de ces logiciels gourmands en terme de performance sont les suivantes :

Archicad : <https://graphisoft.com/resources-and-support/system-requirements>
Artlantis : <https://support.abvent.net/en/support/solutions/articles/5000547438-system-requirements-for-all-versions-artlantis>

Twinmotion : https://twinmotionhelp.epicgames.com/s/article/Twinmotion-System-Requirements?language=en_US

La vigilance s'impose quant à la performance du processeur et de la carte graphique qui doivent être suffisamment dimensionnés et dédiés.

En cas de difficultés financières pour l'équipement informatique, des postes sont présents dans les salles et à disposition des étudiants durant les temps de cours et d'autonomie.

Bibliothèque

L'onglet Mon CDI présent dans votre ENT vous permet d'accéder aux ressources proposées par le CDI du lycée. Vous y trouverez des ouvrages imprimés (livres, revues de design et d'architecture, magazines, journaux, BD, romans graphiques...), des DVD mais aussi des ressources numériques (sites culturels recommandés, encyclopédia Universalis, dictionnaires en ligne, banques d'images libres de droits, etc.).

Identifiants de connexion

Les identifiants de connexion de l'ENT vous permettent d'accéder à Pronote (onglet Espace vie scolaire), PIX, Mon CDI et aux espaces de stockage Nextcloud.

Se déplacer

Réseau TAO et réseau RÉMI

Le réseau de mobilité de la métropole orléanaise (TAO) propose différents modes de transport au sein de la métropole : bus, tram, vélo.

Le réseau de mobilité interurbaine (RÉMI) concerne les déplacements en dehors de la métropole et propose, outre une connexion au réseau TAO, plusieurs modes de transport pour rejoindre les communes alentours : train et car. Pensez à vous inscrire sur Yeps.fr, le pass des jeunes en Centre-Val de Loire, pour bénéficier de réductions et de billets de train gratuits le weekend (sous conditions).

Ville à vélo

Il est possible de circuler facilement à vélo au sein de la ville grâce aux nombreuses pistes cyclables. Un chèque vélo et des aides à l'acquisition d'un vélo électrique ou de vélos cargo sont également proposés par la métropole, sous conditions de ressources.

Renseignements : <https://www.orleans-metropole.fr/> Un dispositif gratuit de contrôle, de marquage contre le vol et de petites réparations sur son vélo par la ville d'Orléans et les communes de la métropole. Il fonctionne sans rendez-vous, sur simple présentation auprès du stand de réparation. Un programme mensuel est édité chaque mois et est consultable sur le site d'Orléans métropole pour connaître les dates de présence du stand de réparation. Vous pourrez retrouver le stand sur Orléans, Marché de la place du Martroi (12 h-19 h) les vendredis concernés. Venez dès 12 h pour avoir rapidement un créneau pour la révision de votre vélo (les demandes peuvent être nombreuses).

Logement

Le service de logement du Crous dispose de 11 résidences sur Orléans, avec accès internet gratuit, exonération des taxes d'habitation, aides au logement possibles (ALS ou APL), laveries, accès TV/TNT, service d'accueil, et réservation en ligne.

Informations : <https://www.crous-orleans-tours.fr>

Emplois étudiants

Le CROUS d'Orléans met à la disposition des étudiants une plateforme d'emplois accessible ici : <https://www.jobaviz.fr/>

Pratiques artistiques et sportives

Association sportive du lycée (AS)

L'association sportive du Lycée Charles Péguy regroupe toutes celles et ceux qui désirent poursuivre une activité physique en dehors des cours d'EPS, mais pas seulement ! Elle permet aussi aux élèves de se retrouver entre eux, de partager, de prendre plaisir à travers la pratique de différentes activités physiques (musculature, basketball, badminton, escalade, futsal...) Pour vous inscrire, vous pouvez venir au gymnase où nous vous donnerons un document d'inscription. C'est simple : il vous suffit d'amener un certificat médical, le document d'inscription rempli (autorisation parentale) et un chèque (20 €). Cela afin de participer à tous les créneaux proposés dans toutes les activités et pourquoi pas de prendre part aux différentes compétitions !

En effet, il y a la possibilité de disputer des compétitions de district (tous les lycées d'Orléans) et compétitions UNSS (départementales, régionales et nationales). N'hésitez pas à venir vous renseigner au gymnase. Vous pouvez aussi suivre l'actualité de l'AS sur la page Facebook du Lycée Charles Péguy.

Activités proposées l'an dernier à titre indicatif (reprise des entraînements mi-septembre) : musculature, crossfit, badminton, basket-ball, tennis de table, volley-ball, yoga, futsal. Les horaires et les activités proposées pour l'année 2024-2025 vous seront communiquées en début d'année par un représentant de l'AS.

Clubs

Le lycée propose chaque année plusieurs clubs (gravure, photo, danse, couture...) qui sont constitués à la demande des élèves. Se renseigner auprès de la MDL.

Musées et institutions culturelles

• Art, architecture et design

- Frac Centre-Val de Loire/les Turbulences (Orléans)
- Musée des Beaux-arts (Orléans)
- Collégiale St Pierre Le Puellier (Orléans)
- Centre d'art numérique du château de Beaugency (Beaugency)
- Les Tanneries/Centre d'art contemporain (Amilly)
- Fondation du doute (Blois)

Le 108 (Orléans)

Labomedia (Orléans)

Maison de l'Architecture et des Paysages Centre-Val de Loire (Orléans)

- **Histoire et archéologie**

Hôtel Cabu – Musée d'Histoire et d'Archéologie (Orléans)

Cercil – Musée mémorial des enfants du Vél' d'Hiv' (Orléans)

Maison de Jeanne d'Arc (Orléans)

- **Patrimoine culturel**

Musée Charles Péguy (Orléans)

Médiathèque d'Orléans (Orléans)

- **Paysage**

Festival international des jardins (Chaumont-sur-Loire)

- **Environnement**

Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement (Orléans)

- **Galleries privées**

POCTB - espace d'art contemporain (Orléans)

